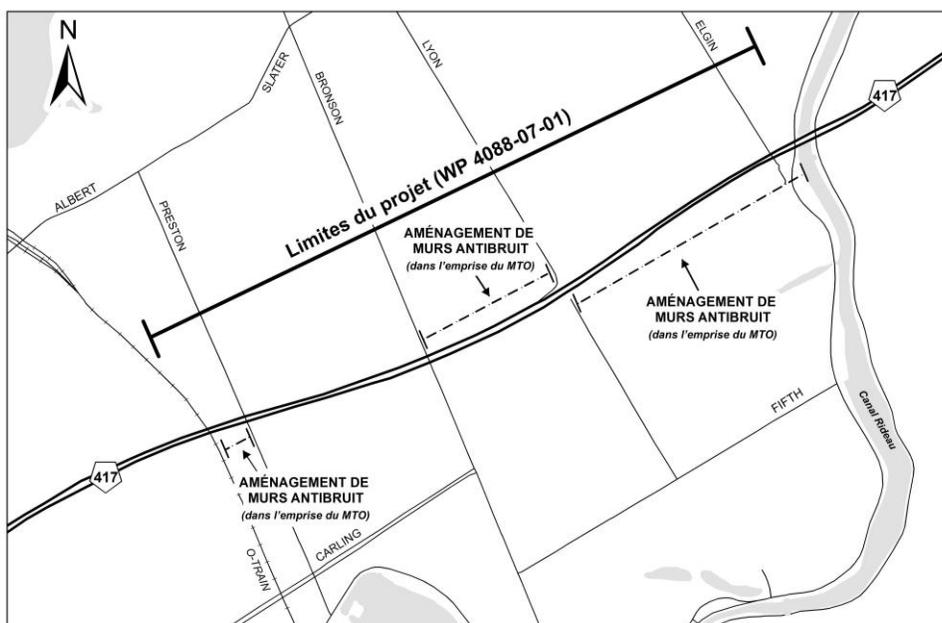

AVIS DE DÉBUT D'ÉTUDE
AMÉNAGEMENT DE MURS ANTIBRUIT SUR L'AUTOROUTE 417 ENTRE L'O-TRAIN ET LE CANAL RIDEAU,
CONCEPTION DÉTAILLÉE (WP 4088-07-01)

L'ÉTUDE

Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) a retenu les services de McCormick Rankin (MRC), un membre du Groupe MMM Limitée, pour exécuter la conception détaillée relative à l'aménagement de plusieurs murs antibruit le long de l'autoroute 417 entre la voie de l'O-Train et le canal Rideau (WP 4088-07-01). Le projet comprend les éléments suivants :

- construction de nouveaux murs antibruit aux emplacements suivants :
 - de l'O-Train jusqu'à la rue Preston (côté sud de l'autoroute 417);
 - de l'avenue Bronson jusqu'à la rue Lyon (côté nord de l'autoroute 417);
 - de la rue Lyon jusqu'au canal Rideau (côté sud de l'autoroute 417);
- construction d'ouvrages connexes, y compris des barrières temporaires en béton pour les aires de montage, les travaux mineurs de drainage, les modifications de l'éclairage et le système avancé de gestion de la circulation; et
- réductions et fermetures des voies correspondant aux aires de montage pour accueillir l'installation de murs antibruit et pour les travaux de nuit, tel que prévu.



LE PROCESSUS

Ce projet suit le processus de planification environnementale approuvé pour les projets du groupe « B » en vertu de l'Évaluation environnementale de portée générale pour les installations provinciales de transport (2000) du ministère des Transports, et le public aura l'occasion de participer pendant toute la durée du projet.

La conception préliminaire a été documentée dans un rapport d'étude environnementale pour les transports (REET), qui a reçu l'autorisation environnementale en 2008. Une séance d'information publique (SIP) aura lieu pour présenter les conclusions et donner aux intervenants l'occasion d'examiner et de commenter la conception détaillée proposée. Des avis seront publiés dans les journaux locaux avant la SIP pour faire connaître l'heure, la date et le lieu de la rencontre. Dès l'achèvement de la conception détaillée, un rapport de design et de construction (RDC) sera préparé et exposé au public durant une période de 30 jours. Un avis de présentation de RDC paraîtra alors dans les journaux locaux pour expliquer le processus d'examen et indiquer les endroits où le rapport sera exposé.

COMMENTAIRES

Nous accueillerons volontiers tous vos commentaires éventuels sur cette étude. Si vous souhaitez recevoir des renseignements supplémentaires ou formuler des commentaires, veuillez communiquer avec le chargé de projet de la firme ou l'ingénieur principal du MTO chargé du projet indiqué ci-dessous, ou visiter le site Web du projet au www.queenswayexpansioneast.com.

M. Manny Goetz, P.Eng.

Chargé de projet de la firme

McCormick Rankin
1145, chemin Hunt Club, bur. 300
Ottawa (Ontario) K1V 0Y3

N° de tél. : (613) 736-7200
1 877 998-9912 (sans frais)

N° de téléc. : (613) 736-8710

Courriel : mgoetz@mrc.ca

M. David Lindensmith, P.Eng.

Ingénieur principal du MTO chargé du projet

Ministère des Transports, région de l'Est
1355, boul. John Counter, sac postal 4000
Kingston (Ontario) K7L 5A3

N° de tél. : (613) 540-5130
1 800 267-0295 (sans frais)

N° de téléc. : (613) 540-5106

Courriel : dave.lindensmith@ontario.ca

Si vous avez des besoins spéciaux en matière d'accessibilité pour participer à ce projet, veuillez communiquer avec un des membres de l'équipe de projet indiqués ci-dessus.

Les renseignements seront recueillis conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)*. À l'exception des renseignements personnels, tous les commentaires feront partie du domaine public.

Des renseignements sont disponibles en français au numéro (613) 736-7200, poste 3287, auprès de M. Michel Bisson, P.Eng.; courriel: mbisson@mrc.ca.

